



Union interfédérale des agents de la Fonction Publique FO

46, rue des petites écuries 75010 PARIS

contact@fo-fonctionnaires.fr // 01-44-83-65 55

Non à la baisse de 25% des moyens du FIPHFP : Et restitution des 87 millions d'euros ponctionnés par le gouvernement!

La situation du FIPHFP est marquée par les attaques successives des différents gouvernements, de réduction des dépenses publiques pour répondre aux exigences de la Commission Européenne.

L'affaiblissement budgétaire du FIPHFP se poursuit aujourd'hui avec une aggravation particulière ces dernières semaines.

Le gouvernement a communiqué sur la revalorisation de l'Allocation pour Adulte Handicapé (AAH), qui maintient la situation des personnes porteuses de handicap en-deçà du seuil de pauvreté. Cette annonce masque une autre réalité, visant la poursuite de l'affaiblissement du financement public de la solidarité avec les personnels des trois versants de la Fonction Publique – Etat, Territoriale et Hospitalière Publique.

En effet, le gouvernement Hollande a prélevé sur trois ans, 87 millions d'euros sur les recettes du FIPHFP, ce jusqu'en 2016 (29 millions/an). FORCE OUVRIÈRE a manifesté son opposition à cette spoliation, qui réduit les capacités de financement du maintien des fonctionnaires porteurs de handicap dans l'emploi public d'une part et l'adaptation des postes de travail et le recrutement d'agents, d'autre part.

Avec FO, l'ensemble des organisations membres du FIPHFP ont demandé l'abrogation de la décision gouvernementale et réclamé le maintien des fonds.

Une nouvelle menace pèse sur l'avenir du FIPHFP. En 2016, le FIPHFP a investi 157 millions d'euros pour favoriser le maintien dans l'emploi et le recrutement de 232 206 agents de la Fonction Publique, soit un taux de 5,32% en progrès constant. Le financement du maintien dans l'emploi représente entre 40 et 50% des dépenses du fonds de façon récurrente.

Pour la même année 2016, les contributions n'ont représenté que 132 millions d'euros soit, un déficit de 25 millions d'euros, en raison notamment de la spoliation des fonds par le gouvernement.

FORCE OUVRIÈRE rappelle que pour les trois prochaines années, le budget sera abaissé à 120 millions d'euros ce qui sera donc notablement insuffisant. Il en résulte que le FIPHFP est ainsi contraint de réduire de 25% son budget des trois prochaines années.

Le Comité Interministériel Handicap du 20 septembre n'a même pas abordé la question du financement du FIPHFP et son incidence sur l'insuffisance de moyens nécessaires à l'accomplissement de la pleine mission du FIPHFP.

L'annonce de la baisse de ressources du FIPHFP a été faite par le président et le directeur général du FIPHFP lors d'une conférence de presse le 21 septembre.

Le président du FIPHFP a déclaré vouloir « *laisser du temps au gouvernement* ».

Le FIPHFP est géré dans le cadre du paritarisme et la décision de réduire de 25% le budget du Fonds n'a jamais été soumise à une délibération du Comité National du FIPHFP. Pour FO, c'est inadmissible.

FORCE OUVRIÈRE s'oppose clairement à la proposition du président du FIPHFP présentée à la presse qui consiste à considérer que "*seule une contribution de 15 euros par agent financerait le maintien dans l'emploi sur 10 ou 15 ans des bénéficiaires du FIPHFP* », ni admettre l'analyse du président du FIPHFP selon laquelle : « *l'assistance c'est fini, on est dans une ère de mutualisation* ».

FORCE OUVRIÈRE tient à rappeler que d'une part, elle reste indéfectiblement attachée au respect des droits statutaires qui ne doivent être considérés comme quelque forme prétendue « *d'assistance* » que ce soit. (Le droit n'est pas la charité). D'autre part, elle rejette toute remise en cause des droits républicains qui ne sauraient voir substituer leur garantie par l'Etat par le financement des droits par les agents publics eux-mêmes. Accepter un principe contraire mettrait en cause le cadre républicain du statut de la Fonction Publique.

FO refuse que les agents de la Fonction Publique porteurs de handicap soient la variable d'ajustement budgétaire de la réduction des budgets publics.

Les conséquences des mesures de réduction des moyens du FIPHFP viennent s'ajouter à la suppression annoncée de 120 000 postes sur le quinquennat, au gel de la valeur du point d'indice, le rétablissement du jour de carence annoncé pour 2018, à la volonté de changer la nature de la rémunération des fonctionnaires annoncée pour aller vers une rémunération au mérite et casser l'augmentation des salaires par la revalorisation uniforme de la valeur du point d'indice, la remise en cause du statut général des fonctionnaires (dès lors que le point d'indice serait différencié selon les 3 versants de la fonction publique) auquel il convient d'ajouter l'augmentation de la CSG, les restructurations, fusions, externalisations des activités du Service Public.

L'Union Interfédérale des Agents de la Fonction publique FO, a appelé les fonctionnaires de l'Etat, territoriaux et hospitaliers à la grève 10 octobre 2017 pour le respect des droits statutaires, le maintien du Service Public républicain mais revendique également l'annulation des prélèvements opérés par le gouvernement sur le FIPHFP, la restitution des 87 millions d'euros initialement destinés à l'emploi des fonctionnaires en situation de handicap et prélevés sur le fonds pour financer les emplois aidés. Forte de la réussite de cette mobilisation, l'UIAFP continuera de défendre les fonctionnaires et agents publics en situation de handicap pour qui la spoliation du FIPHFP, ajoutée aux attaques du gouvernement actuel sur leur pouvoir d'achat, constitue une double peine.

Paris, le 18 Octobre 2017